



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 4 octobre 1999.

« D'or, à trois fasces d'azur, et un soleil de l'un dans l'autre ; au chef cousu d'argent, chargé de trois quintefeuilles d'azur. »

TOPONYMIE :

Nom d'origine gauloise "Brigos" est le domaine où résidait le dénommé Brigos.

BRÉE

EXPLICATIONS :

L'or et les trois fasces d'azur proviennent des armes de la famille de Vassé, seigneur du village. La reprise intégrale du blason de famille étant interdite pour la commune, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Le soleil symbolise Gervais et Protais les saints patrons de la paroisse. Ils font partie des saints de glace d'où la disposition de l'un dans l'autre qui donne un soleil partagé entre l'or de la chaleur et l'azur du froid.

L'argent avec les trois quintefeuilles d'azur reprennent les armes de la famille de Montesson également seigneur de Brée. La remarque concernant le blason de famille est valable ici aussi.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées de sable afin d'honorer l'activité agricole.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'or est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur les fasces, le soleil et les quintefeuilles.

Le chef n'a pas d'ombre car il est précisé cousu, c'est à dire qu'il est juxtaposé avec le champ, et donc il ne forme pas de relief.

Le soleil héraldique est représenté figuré, c'est à dire avec yeux, nez et bouche. Ses rayons sont alternés entre 8 droits et 8 sinueux.

La quintefeuille est une fleur stylisée à cinq pétales.

La fasce est une pièce honorable qui mesure deux modules d'épaisseur sur les huit que compte l'écu. Quand on en multiplie le nombre les fasces doivent avoir la même épaisseur.

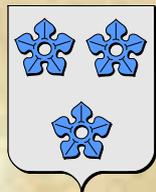
Le terme l'un dans l'autre signifie que les motifs de l'écu s'échangent les couleurs selon les coupures effectuées par les pièces honorables ou les partitions.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Brée reprend les armes de la famille de Vassé qui sont les suivantes :



et celles de la famille de Montesson qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Brée n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.